Le programme de ces réunions sera donné ici ultérieurement, mais nous demandons à tous les prêtres du diocèse qui pourront se libérer pour l'une ou l'autre de ces journées de faire leur possible pour y participer.

Angers-Rome (Noël 1950)

Plus de 20.000 pèlerins sont attendus à Rome pour la clôture de l'Année Sainte.

Les mouvements ruraux de l'Anjou veulent y envoyer de nombreux

délégués : et les jeunes tentent leur chance.

Mais ils ne seront pas seuls pèlerins. Le groupe angevin est ouvert à tous. D'ailleurs déjà un bon nombre d'inscriptions ont été enregistrées.

Le prix modéré du voyage le met à la portée de beaucoup. On demande en effet: 17.500 francs en 3° classe et 20.500 francs en 2° classe, le logement étant assuré uniquement en pension religieuse.

Le groupe angevin sera conduit par MM. les abbés Gognard et Crestin, aumôniers diocésains de J. A. C. F. et J. A. C.; et la direction spirituelle du plèerinage sera assurée par M. le Chanoine Lieutier, directeur du Centre de Documentations sacerdotale. Celui-ci très aimablement a bien voulu accepter de prendre en charge nos pèlerins et de les faire bénéficier de son expérience. C'est en effet le troisième pèlerinage qu'il organise en cette année sainte. Et il se propose de donner pour objectif spirituel à ceux qu'il conduira à Rome pour Noël: la prière pour le sacerdoce.

Nous demandons respectueusement à MM. les Curés de bien vouloir faire connaître et recommander ce pèlerinage qui aura lieu du 20 au 28 décembre et qui comporte trois jours et demi à Rome et

un jour à Assise.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de l'Année sainte, 10, rue du Vollier, Angers, jusqu'au 21 novembre.

Le comité de l'Année sainte.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Aux prêtres...

Le 21 novembre, en la fête de la Présentation de la Sainte Vierge, nous avons renouvelé nos promesses cléricales, c'est à dire nous avons répété devant le Tabernacle la formule prononcée jadis aux pieds de l'Evêque, pendant qu'il nous conférait la Tonsure.

Pour nous aider à mieux comprendre le sens du geste que nous avons accompli, nous méditerons brièvement un texte de saint Ignace: Ad devotionis augmentum, ad excitandam oblationis memoriam, ad

majorem in vocatione confirmationem.

Augmenter la dévotion. Marie n'allait pas au temple pour se consacrer. Consacrée elle l'était depuis son Immaculée Conception. Elle y venait pour reconnaître par un acte de foi le souverain domaine du Saint-Esprit sur elle, pour dire : Ecce, à tous les desseins divins.

Prêtres, nous aussi, nous sommes consacrés: nous le sommes par nos diverses ordinations. Le Christ nous a pris pour faire de nous d'autres « Lui-même », Alter Christus. Il s'agit pour nous de ratifier